



FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) &

RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION

Demandeur	BMZ Company Limited
Adresse	Room 101, 401, 501 , Floor 2-3, 2nd building, No.2 Jinlong Street, Baolong Industry Zone, Longgang, Shenzhen, Guangdong, PR.China
Contact:	Ms. Jenny Gong
échantillon du description:	Li-ion Batterie
Numéro de modèle:	107513

This technical report may only be quoted in full. Any use for advertising purposes must be granted in writing. This report is the result of a single examination of the object in question and is not generally applicable evaluation of the quality of other products in regular production.

TÜV SÜD Certification and Testing (China) Co., Ltd. Shenzhen Branch

Tel.: (86) 755 88286998

TÜV SÜD Group

Fax: (86) 755 88285299

Building 12&13, Zhiheng Wisdomland Business Park,
Nantou Checkpoint road 2,
Shenzhen 518052, P. R. China



Technical Report No. 68.413.17.0002.01B
Dated 2017-01-22

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Li-ion Batterie
Numéro d'enregistrement Aucune information disponible
REACH
Numéro de modèle 107513

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Batterie
Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur BMZ Company Limited
Adresse Room 101, 401, 501 › Floor 2-3, 2nd building, No.2 Jinlong Street,
Baolong Industry Zone, Longgang, Shenzhen, Guangdong, PR.China
Code postal 518116
Téléphone 86-0755-89775803
Télécopie 86-0755-89775900
E-mail Zhilin.cai@bmz-group.cn

1.4. Numéro d'appel d'urgence

86-0755-89775803

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles/pictogrammes Aucun(e)
Mention d'avertissement Aucun(e)
mentions de danger Aucun(e)
Conseils de prudence Aucun(e)
Mentions de danger spécifiques de l'UE Aucun(e)

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Mélange

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Oxyde de métal	-	-	40-45	Non classé
Carbon	231-153-3	7440-44-0	10-30	Non classé
Électrolyte	-	-	10-20	Non classé
Cuivre	231-159-6	7440-50-8	2-10	Non classé
Aluminium (métal)	231-072-3	7429-90-5	2-10	Flam. Sol. 1 (H228) Water-react. 2 (H261)
Ethylene carbonate	202-510-0	96-49-1	5	Non classé
1,1-Difluoroethylene polymer	-	24937-79-9	<5	Non classé
Polypropylène	618-352-4	9003-07-0	3	Non classé

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Aucune mesure technique de protection spécifique n'est nécessaire. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Inhalation

Voie d'exposition peu probable. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact cutané

Aucune mesure technique de protection spécifique n'est nécessaire. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.

Contact oculaire

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Personnel de premiers secours : Attention à votre propre protection. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.



Technical Report No. 68.413.17.0002.01B
Dated 2017-01-22

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction appropriés

Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des zones sûres. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éliminer les sources d'ignition. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 7 pour plus d'informations
Voir la section 8 pour plus d'informations
Voir la section 13 pour plus d'informations

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après toute manipulation. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver sous clé et hors de portée des enfants. Conserver conformément aux réglementations locales.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Apart from the uses mentioned in SECTION 1.2 no other specific uses are stipulated.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Australie	Autriche	Belgique	Danemark	Union européenne
Carbon (CAS #: 7440-44-0)	-	TWA: 5 mg/m ³	-	-	-
Cuivre (CAS #: 7440-50-8)	1 mg/m ³ 0.2 mg/m ³	STEL 4 mg/m ³ STEL 0.4 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³	-	TWA: 1.0 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³	-
Aluminium (métal) (CAS #: 7429-90-5)	10 mg/m ³ 5 mg/m ³	STEL 20 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³	-	TWA: 5 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³	-

Nom chimique	Lettonie	France	Finlande	Allemagne	Italie
Cuivre (CAS #: 7440-50-8)	TWA: 0.5 mg/m ³ STEL: 1 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³ STEL: 2 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.01 mg/m ³ Ceiling / Peak: 0.02 mg/m ³ Ceiling / Peak: 0.2 mg/m ³	-
Aluminium (métal) (CAS #: 7429-90-5)	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 1.5 mg/m ³	TWA: 4 mg/m ³ TWA: 1.5 mg/m ³	-
Polypropylène (CAS #: 9003-07-0)	TWA: 5 mg/m ³	-	-	-	-

Nom chimique	Pologne	Portugal	Espagne	Suisse	Pays-Bas
Cuivre (CAS #: 7440-50-8)	-	-	-	-	TWA: 0.1 mg/m ³
Aluminium (métal) (CAS #: 7429-90-5)	TWA: 2.5 mg/m ³ TWA: 1.2 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	-

Nom chimique	Norvège	Royaume-Uni	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Cuivre (CAS #: 7440-50-8)	TWA: 0.1 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³ STEL: 0.1 mg/m ³ STEL: 1 mg/m ³	-	TWA: 0.2 mg/m ³ fume TWA: 1 mg/m ³ Cu dust and mist	-	IDLH: 100 mg/m ³ dust, fume and mist IDLH: 100 mg/m ³ Cu dust and mist TWA: 1 mg/m ³ dust and mist TWA: 0.1 mg/m ³ fume TWA: 1 mg/m ³ Cu dust and mist

Technical Report No. 68.413.17.0002.01B
Dated 2017-01-22

Aluminium (métal) (CAS #: 7429-90-5)	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 5 mg/m ³	STEL: 30 mg/m ³ STEL: 12 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ respirable fraction	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 15 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 5 mg/m ³ Al Aluminum	TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust TWA: 5 mg/m ³ Al
---	---	---	--	---	---

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Aucune mesure technique de protection spécifique n'est nécessaire.

Protection des mains

Aucune mesure technique de protection spécifique n'est nécessaire.

Protection de la peau et du corps

Aucune mesure technique de protection spécifique n'est nécessaire.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Dangers thermiques

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide
Couleur	Gris
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Indéterminé(e)(s)
pH	Indéterminé(e)(s)
Point de fusion/point de congélation	Indéterminé(e)(s)
Point / intervalle d'ébullition	Indéterminé(e)(s)
Point d'éclair	Indéterminé(e)(s)
Taux d'évaporation	Indéterminé(e)(s)



Technical Report No. 68.413.17.0002.01B
Dated 2017-01-22

Inflammabilité (solide, gaz)	Indéterminé(e)(s)
limites d'explosivité	Indéterminé(e)(s)
Limite d'inflammabilité dans l'air	Indéterminé(e)(s)
Pression de vapeur	Indéterminé(e)(s)
densité de vapeur	Indéterminé(e)(s)
Densité relative	Indéterminé(e)(s)
Coefficient de partage (LogPow)	Indéterminé(e)(s)
Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé(e)(s)
Température de décomposition	Indéterminé(e)(s)
Viscosité cinématique	Indéterminé(e)(s)
Viscosité dynamique	Indéterminé(e)(s)
Propriétés explosives	N'est pas un explosif
Propriétés comburantes	Indéterminé(e)(s)

9.2. Autres informations

Tension nominale: 36V
 Capacité nominale: 12Ah, 432Wh
 Tension de charge limitée: 42.2V

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Carbon (CAS #: 7440-44-0)	> 10000 mg/kg (Rat)	-	-
Cuivre (CAS #: 7440-50-8)	> 2500 mg/kg bw(rat)	> 2000 mg/kg bw(rat)	=1.03 mg/L/4 h(rat)
Ethylene carbonate (CAS #: 96-49-1)	= 10 g/kg (Rat)	> 3 g/kg (Rabbit)	-
Polypropylène (CAS #: 9003-07-0)	>5 g/kg	-	-

TÜV SÜD Certification and Testing (China) Co., Ltd. Shenzhen Branch
 TÜV SÜD Group
 Building 12&13, Zhiheng Wisdomland Business Park,
 Nantou Checkpoint road 2,
 Shenzhen 518052, P. R. China

Tel.: (86) 755 88286998
 Fax: (86) 755 88285299



Technical Report No. 68.413.17.0002.01B
Dated 2017-01-22

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Pas d'irritation oculaire.

Sensibilisation

Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Nom chimique	Union européenne	CIRC
Polypropylène (CAS #: 9003-07-0)	-	Group 3

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

STOT - exposition unique

Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques EC50	Poisson LC50	Crustacés EC50
Cuivre (CAS #: 7440-50-8)	0.031 - 0.054 mg/L/96h Pseudokirchneriella subcapitata static 0.0426 - 0.0535 mg/L/72h Pseudokirchneriella subcapitata static	1.25: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 0.3: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 semi-static 0.8: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 static 0.112: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 flow-through 0.0068 - 0.0156: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 0.3: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 0.2: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 0.052: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through	-



Technical Report No. 68.413.17.0002.01B
Dated 2017-01-22

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU	3480
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	LITHIUM ION BATTERIES (including lithium ion polymer batteries)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Non réglementé
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune information disponible
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Ne s'applique pas

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Union européenne

Technical Report No. 68.413.17.0002.01B
Dated 2017-01-22

Component	EINECS/ELINCS	Liste candidate des substances SVHC	RESTRICTIONS - TITRE VIII DU RÈGLEMENT REACH
Carbon 7440-44-0 (10-30)	X	-	-
Cuivre 7440-50-8 (2-10)	X	-	-
Aluminium (métal) 7429-90-5 (2-10)	X	-	-
Ethylene carbonate 96-49-1 (5)	X	-	-

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail
 Prendre en compte la directive 94/33/CE concernant la protection des jeunes au travail
 Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Inventaires internationaux

Component	TSCA	DSL/NDSL	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Carbon 7440-44-0 (10-30)	X	X	-	X	X	X	X
Cuivre 7440-50-8 (2-10)	X	X	-	X	X	X	X
Aluminium (métal) 7429-90-5 (2-10)	X	X	-	X	X	X	X
Ethylene carbonate 96-49-1 (5)	X	X	X	X	X	X	X
1,1-Difluoroethylene polymer 24937-79-9 (5)	X	X	X	X	X	X	X
Polypropylène 9003-07-0 (3)	X	X	X	X	X	X	X

"-" Non répertorié

"X" Répertorié

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

SECTION 16 : Autres informations

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

TWA - TWA (moyenne pondérée en temps)

STEL - STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)

Plafond - Valeur limite maximale

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques



Technical Report No. 68.413.17.0002.01B
Dated 2017-01-22

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Principales références de la littérature et sources de données

ECHA: <http://echa.europa.eu/>

IFA GESTIS: [http://gestis-en.itrust.de/nxt/gateway.dll?f=templates\\$fn=default.htm\\$vid=gestiseng:sdbeng](http://gestis-en.itrust.de/nxt/gateway.dll?f=templates$fn=default.htm$vid=gestiseng:sdbeng)

HSDB: <http://toxnet.nlm.nih.gov/newtoxnet/hsdb.htm>

Résultat d'essai conformément aux Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Manuel des essais et critères, Partie III, paragraphe 38.3 (ST / SG / AC.10 / 11 / Rev.5 Amendement 1 et amendement 2)

Les échantillons de batterie passent tous les éléments de test requis.

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H228 - Matière solide inflammable

H261 - Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.